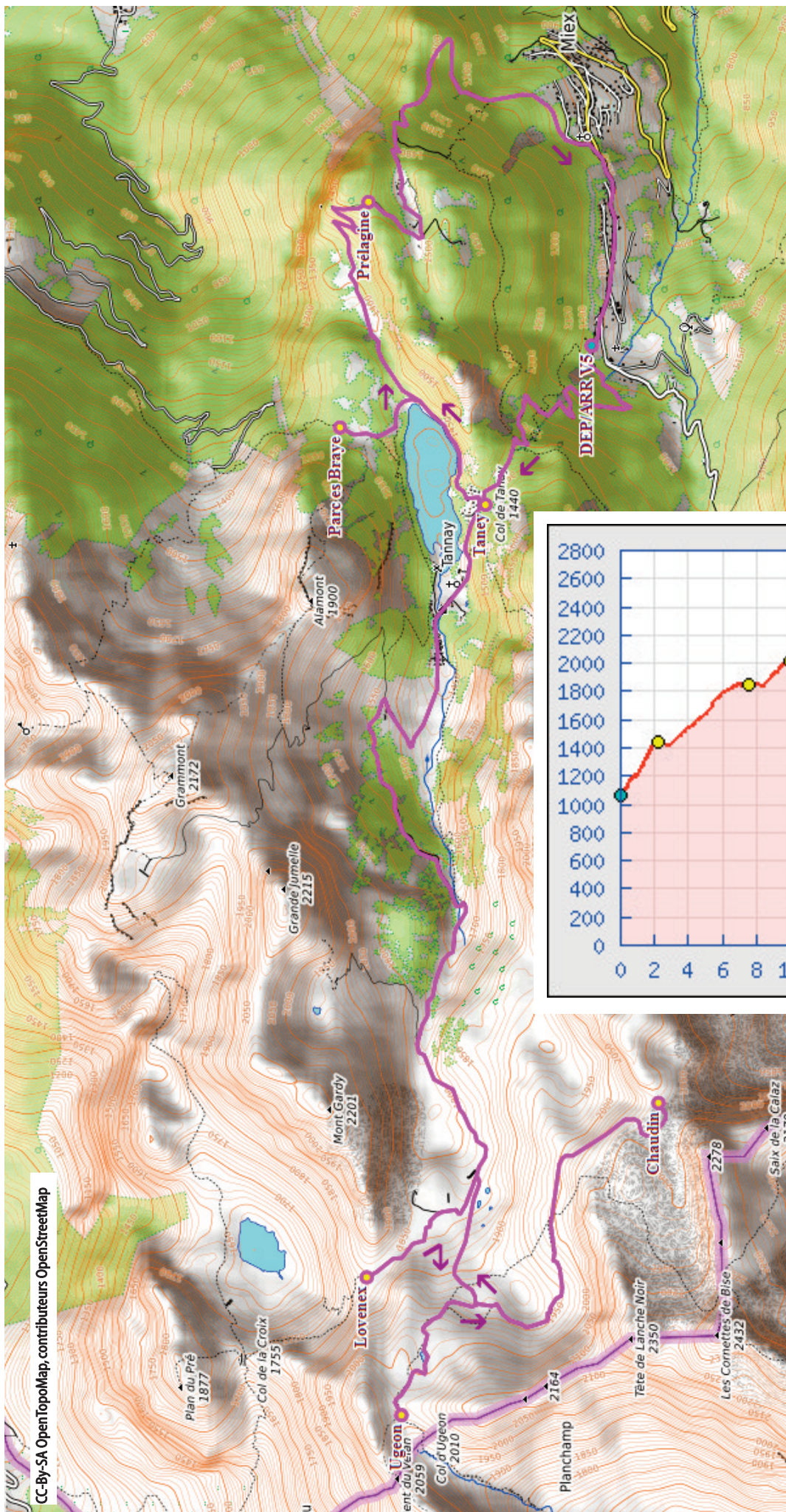
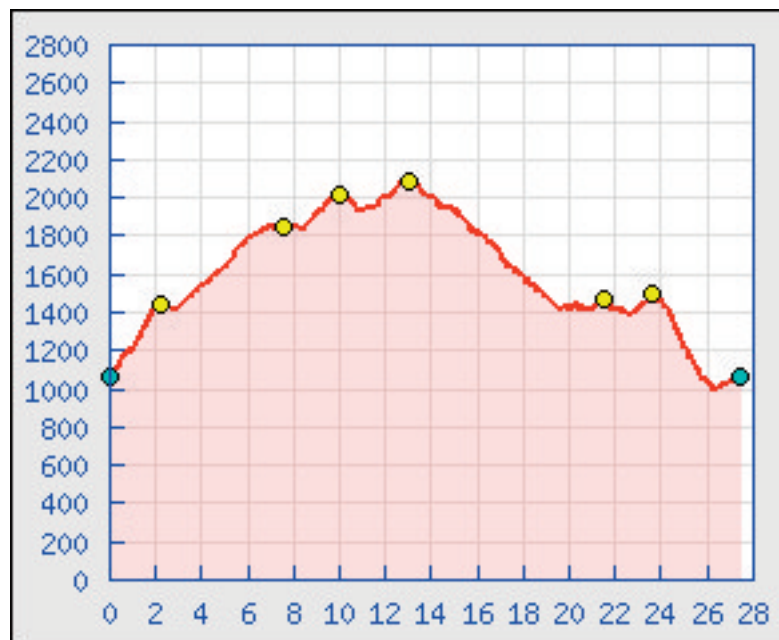


V5 – Taney



Parcours comprenant 6 cols dont 2 à plus de 2000 m, 1500 m de dénivelé pour 28 km. Déplacement jusqu'au lieu de départ: 28 km, 33 minutes. Départ de Le Flon, grande place de parc à la fin de la route goudronnée.

Prendre le chemin (R1) qui part au fond du parking, quelques lacets et cela devient très raide (R2) jusqu'au **col de Taney**, 1440 m, environ 2 km. Puis 1 km de descente jusqu'au village de Taney, au bord du lac du même nom, où il est possible de se restaurer. A la sortie du village, continuer sur le chemin (R1) sur 3,8 km, pour arriver à un chalet d'alpage, 1829 m (Montagne de Loz). Prendre à droite (R1), puis (S1-2) jusqu'au **pas de Lovenex**, 1850 m (1 km). Revenir sur vos pas jusqu'au chalet d'alpage, 1829 m, prendre le sentier (S1-2), passage au début, puis cyclable jusqu'au **col d'Ugeon**, 2018 m, 1,5 km. Revenir en arrière 1 km, puis prendre à droite sur 2 km (S1-2) pour atteindre le **col de Chaudin**, 2097 m, où vous aurez une magnifique



vue sur les cornettes de Bise. Revenir en arrière et descendre jusqu'au lac, remonter direction le col de Taney et juste avant le sommet (point 1440), prendre à gauche le chemin (R1) jusqu'au bout du lac et le contourner jusqu'à un petit chalet. Prendre le sentier à droite (S2-1) sur 1 km pour atteindre le **pas de Parc's Braye**, 1468 m. Retour au bout du lac et prendre le chemin (R1) direction est sur 1 km pour arriver au **col de Prélagine**, 1498 m. La descente se fait sur un chemin (R1), traverser le hameau de Prélagine dans la clairière, puis continuer à descendre jusqu'à une altitude d'environ 1025 m. De là, vous pouvez soit rejoindre la route et remonter jusqu'au parking ou rester sur le chemin à droite (R1-2) qui rejoint également le parking.

Ne pas oublier de faire un arrêt dans un des petits restaurants au bord du lac de Taney.

Col interdit: col de la Croix (CH-VS-1757a) à cause de fréquents éboulements.